

Rapport Final

Saint-Germain-de-Grantham

Dossier approvisionnement en eau potable

Le 26 octobre 2010

D. JOHNSTONE ET ASSOCIÉS/GROUPE CONSEIL BC²FP INC.

Nous vous soumettons un rapport final couvrant le dossier de la fourniture de l'eau potable.

Ce rapport a pour but de vous décrire l'état d'avancement de notre dossier avec les différents intervenants tant au niveau municipal qu'au niveau provincial.

VILLE DE DRUMMONDVILLE

Depuis notre première rencontre avec les autorités autant politiques qu'administratives, nous savions que nous devrions bâtir un scénario démontrant les avantages pour la Ville de Drummondville de travailler en partenariat et non uniquement en fournisseur d'eau potable aux citoyens de Saint-Germain-de-Grantham.

Dans nos différents échanges particulièrement avec Me. Claude Proulx directeur général, ce dernier nous avait avisés que les membres du conseil municipal de Drummondville étaient froids à l'idée de fournir l'eau sans qu'il y ait fusion des deux municipalités et que même ce scénario n'avait pas encore été vraiment discuté. Il fallait donc avancer à petits pas. Et nous avons fixé une première rencontre de travail pour le 9 septembre.

La première raison d'être de cette rencontre avec Me. Proulx et M. Watkins était de bien faire connaître la volonté des membres du conseil de Saint-Germain-de-Grantham d'investir dans les infrastructures nécessaires à la fourniture de l'eau potable même sur le territoire de la ville de Drummondville. Mettre également de l'avant que plusieurs citoyens de Drummondville (autant sur la route 122 que dans les rangs 5 et 5 est) pourraient dorénavant être desservis en eau potable municipale par ce nouveau tracé. Nous avions à démontrer que la demande de Saint-Germain était sans frais pour les citoyens de Drummondville et même très profitable pour eux. Notre présentation se voulait également de démontrer que le niveau de développement réel autant résidentiel que commercial et industriel n'était pas une menace au développement de Drummondville.

Nous avons donc discuté de l'estimation du nombre de terrains disponibles sur votre territoire pour chacune des catégories et des taux de taxation qui sont équivalents sinon plus élevés qu'à Drummondville. En bref, il s'agissait de démontrer que les prétentions que la fourniture de l'eau viendrait nourrir un concurrent déloyal étaient fausses et que St-Germain ne demandait pas la charité, mais que bien au contraire son offre était très généreuse et que le conseil de Saint-Germain était ouvert à des négociations gagnant-gagnant.

Nos discussions ont également porté sur la localisation du poste de suppression, sur l'établissement des besoins incluant la protection incendie, le secteur résidentiel et le parc industriel, sur la pression requise à la limite du territoire avec et sans protection incendie et nous devons déposer un document illustrant le tracé idéal selon nos experts, répondant ainsi aux différentes questions soulevées durant nos entretiens. De leur côté, les autorités de la ville de Drummondville devaient vérifier certaines données techniques et voir comment faire avancer le dossier au niveau politique. Nous avons convenu d'un calendrier de travail soit les 22 septembre et 7 octobre 2010. Messieurs Pierre Bellavance de Pluritec et Claude Demanche de Saint-Germain-de-Grantham devaient être présents lors de la rencontre du 22 septembre et un document devait être préparé par la firme Pluritec et expédié à Me. Claude Proulx pour le 17 septembre.

Suite à certaines rencontres entre Monsieur le Maire Nault, Madame la Mairesse Ruest-Jutras et Monsieur le Ministre Lessard lors du congrès de l'UMQ, j'ai reçu un appel de Me. Proulx m'avisant que la rencontre du 22 septembre n'aurait pas lieu et qu'il me reviendrait pour celle du 7 octobre. J'ai par la suite reçu un appel m'avisant qu'il n'y aurait plus de rencontre.

MAMROT

Lors de notre dernière rencontre avec M. Gaétan Désilets directeur régional, le 1^{er} octobre dernier, nos discussions ont principalement porté sur les différents programmes pouvant s'appliquer au plan A, celui de la fourniture d'eau potable par la Ville de Drummondville ou au plan B, celui d'une entente avec Acton Vale et, celui d'un plan C soit une entente avec Acton Vale et d'autres municipalités dans le corridor Acton Vale – Saint-Germain-de-Grantham. Lors de cette rencontre M. Désilets a fait la remarque qu'il advenait que le ministère pouvait à l'occasion sortir des programmes établis en considérant la capacité de payer de différentes communautés et il a suggéré que nous nous mettions en communication avec le bureau du sous-ministre adjoint M. Jacques- A. Tremblay afin de nous assurer des différentes possibilités à envisager.

Le 4 octobre dans un échange téléphonique avec M. Jean-Pierre Beaumont au bureau du sous-ministre adjoint nous avons convenu de faire parvenir le dossier de nos rencontres et des différentes possibilités (tracés-coûts – villes sur le parcours ayant démontré un intérêt) afin de préparer une prochaine rencontre.

SAINT-THÉODORE D'ACTON

Lors d'une rencontre tenue le 9 septembre avec Monsieur le Maire Danny Larivière et Monsieur Marc Lévesque directeur général, M. le Maire a mentionné l'intérêt des membres de son conseil, pour la fourniture potentielle d'eau potable, à être intégré dans l'analyse des coûts que pouvait représenter notre projet avec Acton Vale. Nous avons discuté de la situation difficile dans certains secteurs de sa municipalité et nous devons faire le suivi avec M. Lévesque.

Monsieur Larivière a également mentionné que lors d'une rencontre avec M. le Maire de Saint-Nazaire André Fafard, ce dernier aurait mentionné qu'il pourrait potentiellement avoir un intérêt également à la fourniture d'eau potable.

Après vérification auprès de M. Fafard et Mme. Guylaine Bourgoïn, il n'y avait pas d'intérêt pour l'instant.

ACTON VALE

Cette municipalité nous a clairement indiquée son intérêt à fournir l'eau potable à la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham soit à titre de client ou de partenaire au sein d'une régie. Suite à nos échanges avec les représentants du ministère, nous étions à demander aux membres du conseil municipal d'Acton Vale de nous confirmer par résolution de conseil la position de la municipalité nous permettant de poursuivre nos discussions avec le ministère et potentiellement d'autres municipalités.

FIN DE NOTRE MANDAT

Suite à une conversation téléphonique avec M. le Maire Nault le 4 octobre dernier nous avisant que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham avait décidé d'adopter une résolution demandant au ministère de faire une mise à jour de l'étude pour une fusion avec la Ville de Drummondville et que, cette option était maintenant celle retenue par les membres de son conseil mettant ainsi fin à notre mandat. Nous avons, par lettre, communiqué avec les différents intervenants avec lesquelles nous échangeons afin de les aviser de cette nouvelle décision.

DOCUMENTS ANNEXÉS

Une copie des lettres aux différents intervenants.